

Je remarque qu'à la Partie III du Budget des dépenses de 1990-1991 pour Agriculture Canada, il y a, à l'illustration 2 à la page 1-7, des données surprenantes et quelque peu trompeuses à mon avis, qui sont difficiles à croire. Celles-ci donnent une idée extrêmement trompeuse des crédits que le gouvernement affecte au ministère de l'Agriculture.

Je veux attirer votre attention sur ce tableau. Je sais que vous ne l'avez pas sous les yeux en ce moment mais, si vous examinez les changements radicaux apportés aux méthodes comptables, vous conviendrez sans doute avec moi que le tableau en question risque d'induire en erreur la Chambre et les députés qui essaient d'étudier le Budget des dépenses du gouvernement.

Pour être plus précis, disons que, dans les crédits non budgétaires concernant la Société du crédit agricole, le gouvernement a accru sa part du principal versé à celle-ci. Nous croyons comprendre que la société peut alors prêter 25 fois cette somme.

Pendant des années, les crédits affectés à cette société représentaient le montant de la contribution gouvernementale. Cependant, pour cette année et l'an dernier, on a soudainement décidé d'inscrire un chiffre gonflé qui refléterait, paraît-il, la révision des niveaux maximums d'emprunt permis de la Société du crédit agricole. C'est très facile à faire par écrit, j'en suis certain. Mais lorsqu'on regarde le tableau, on a la fausse impression que le gouvernement accorde des crédits d'environ 27 milliards de dollars au ministère de l'Agriculture et à la Société du crédit agricole. . .

**M. le Président:** Le député de Mackenzie a peut-être une doléance à formuler. Il m'est cependant très difficile de voir là un rappel au Règlement sur lequel je peux me prononcer.

Ayant pris bonne note de la question, qui est certes sérieuse, j'estime que le député pourrait peut-être en discuter avec un député du parti au pouvoir pour y trouver une solution. Je ne crois pas qu'il soit en mon pouvoir de le faire.

**M. Althouse:** Je me rends compte que vous ne pouvez pas régler cette question, monsieur le Président, mais on porte presque atteinte au privilège lorsque des députés dont la principale attribution est d'examiner les programmes de dépenses du gouvernement ont beaucoup de mal à le faire, surtout lorsque ces dépenses sont présentées

d'une façon non conforme à des pratiques comptables raisonnables et fort trompeuse.

#### DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**M. le Président:** Je comprends les préoccupations du député. Je le répète, je ne crois pas qu'il y ait matière à un rappel au Règlement.

Le député peut, bien sûr, continuer de débattre cette question au sein du comité compétent, et peut-être le fera-t-il.

Beaucoup de documents sont déposés à la Chambre. J'ai entendu abondamment de députés se plaindre d'un bon nombre d'entre eux au cours des années. Je présume que le problème se pose parfois des deux côtés de la Chambre.

Le député a exprimé sa récrimination. D'autres députés l'ont entendue. Peut-être y donnera-t-on suite.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

### LE BUDGET

#### L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement de M. Young (Gloucester) (p. 8636) et du sous-amendement de M<sup>me</sup> McLaughlin (p. 8644).

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Au moment de l'ajournement, il restait trois minutes au député de Winnipeg-Sud-Centre.

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre):** Madame la Présidente, pendant l'heure du déjeuner, j'ai dit que nous avions besoin d'un autre genre de budget, d'un budget qui aborderait les problèmes socio-économiques du Canada sous un autre angle. J'ai essayé de montrer, par quelques exemples, comment le gouvernement pourrait s'y prendre pour ouvrir de nouvelles perspectives au Canada.

Pendant les trois minutes qu'il me reste, je vais m'en tenir à un aspect sur lequel nous nous entendons. Le ministre des Finances a déclaré à maintes reprises, et je suis d'accord avec lui, qu'il importait de ne pas hypothéquer l'avenir de nos enfants. Il parle souvent du déficit et